

Année 2022 / 2023

N° étudiant Sorbonne Université :

Vu :

- l'article L821-1 du Code de l'Éducation,
- la délibération du conseil d'administration de Sorbonne Université en date du 23 mars 2015 instituant une Aide Spécifique aux doctorants boursiers du gouvernement français et boursiers de gouvernements étrangers,
- le dossier de demande d'aide spécifique et la déclaration de ressources présentés par le doctorant et visés par son directeur de thèse, directeur d'unité de recherche et directeur d'école doctorale,

Identité

Nom patronymique :

Prénom :

Nom marital :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Téléphone : **Adresse mail :**

Doctorant(e) à l'**école doctorale** « »,
réalisant ses recherches au sein de l'**unité de recherche** « »,
dirigée par
sous la direction de

Périodes de présence prévues dans l'unité de recherche pendant le doctorat

Indiquez le calendrier prévu de présence dans l'unité de recherche pendant toute la durée du doctorat :

- | | | | | |
|---|-----------|-----------|--------------------|-------|
| - | du | au | (soit une durée de | mois) |
| - | du | au | (soit une durée de | mois) |
| - | du | au | (soit une durée de | mois) |
| - | du | au | (soit une durée de | mois) |
| - | du | au | (soit une durée de | mois) |

Doctorat réalisé en cotutelle internationale de thèse

Si oui, nom de l'université partenaire :

Cette Aide spécifique sera versée chaque mois aux conditions suivantes :

- être inscrit(e) en doctorat à Sorbonne Université pour l'année universitaire en cours
- être présent(e) dans l'unité de recherche
- être bénéficiaire d'une bourse du gouvernement français ou d'un gouvernement étranger

